



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 3 0 / 06 / 2023

Dossier complet le : 30 / 06 / 2023

N° d'enregistrement : 2023-ARA-KKP-4554

1 Intitulé du projet

SARP Centre-Est - Création d'une installation de transit, tri et regroupement de déchets dangereux et non dangereux issus de travaux d'assainissement

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

SARP Centre-Est

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

3 1 5 5 8 8 0 1 2 0 0 2 4 7

SAS

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

GOUESBET

Antoine

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1-Installations classées pour la protection de l'environnement Projets soumis à examen au cas par cas	a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Voir document d'accompagnement en annexe 8

4.2 Objectifs du projet

Voir document d'accompagnement en annexe 8

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Voir document d'accompagnement en annexe 8

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Voir document d'accompagnement en annexe 8

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet s'inscrit dans le cadre d'une démarche de demande d'autorisation environnementale, en application du 2°) de l'article L181-1 du Code de l'Environnement.

Les différentes rubriques concernées par ce projet seront les suivantes :

- Rubrique 2718-1 Installation de transit, regroupement ou tri de déchets dangereux : soumis à Autorisation / Capacité de transit/tri/regroupement = 49,5 t.

Voir document d'accompagnement en annexe 8.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Voir document d'accompagnement en annexe 8	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : Rue de la Prairie

Lieu-dit : _____

Localité : VOGLANS

Code postal : 7 3 4 2 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 5 ° 8 7 ' 6 9 " 5 Lat. : 4 5 ° 6 2 ' 8 3 " 9

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le document d'urbanisme en vigueur sur le site du projet est le PLUi de la communauté d'agglomération "Grand-Lac" approuvé le 9/10/19. Le projet se situe en zone Ue (Secteur d'activités économiques).

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site localisé à plus de 1,5 km de l'APB "Rives Sud du Lac du Bourget"
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Voglans est concernée par le plan de prévention du bruit dans l'environnement approuvé par arrêté préfectoral du 1er juillet 2022 (4ème échéance). La commune est concernée par le Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport de Chambéry Savoie-Mont-Blanc, approuvé le 20 juillet 2009. Le site se trouve en zone bleue (LDEN 55 dBA - Zone C)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est couverte par : - le PPRi du bassin Chambérien, approuvé le 28 juin 1999 et révisé en dernier lieu le 14 avril 2016 - le PPRM de Voglans-Sonnaz, approuvé le 15 novembre 2013
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site localisé à 1,6 km au Sud de la zone Natura 2000 "Directive Habitat" dénommée "Lac du Bourget et Marais de Chautagne" n° FR8202010 et de la zone Natura 2000 "Directive Oiseaux" dénommée "Ensemble Lac-du-Bourget-Chautagne-Rhône" n°FR8212004. Cf. Annexe 7
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour l'aménagement du site et les constructions envisagées, des matériaux nécessaires à la préparation des couches de forme seront utilisées
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux d'apport nécessaires seront issus de l'exploitation de carrières voisines

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La société SARP Centre-Est utilisera les ressources disponibles au niveau de la ZAC de la Prairie, desservie par des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement. Les consommations en eau potable seront liées à l'utilisation des locaux par une vingtaine de personnes, pour des usages sanitaires. Une cuve de récupération d'eaux pluviales sera mise en œuvre pour assurer l'alimentation en eau des véhicules d'assainissement.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site sera implanté sur un secteur intégré au périmètre de la ZAC de la Prairie.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par les zonages réglementaires associés au PPRi du bassin Chambérien et au PPRM Voglans-Sonnaz.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le fonctionnement des installations engendrera un trafic routier lié à la desserte du site estimé de 10 PL par jour et à une vingtaine de VL par jour
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le fonctionnement des installations sera source d'émissions sonores faibles essentiellement liées à la desserte du site
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par les nuisances sonores issues de l'aéroport de Chambéry, des activités industrielles voisines et de la circulation routière sur la RD1504.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir chapitre "effluents"
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux pluviales : infiltration dans les sols et milieu superficiel, via le réseau de collecte des eaux pluviales de la ZAC (surverse). Eaux usées : milieu naturel, après traitement en STEP

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site engendrera les effluents suivants : - Eaux usées "domestiques" issues de l'utilisation des vestiaires et sanitaires, - Eaux usées non domestiques issues de l'aire de lavage et de l'aire de binotage des sables de curage et déchets de balayage, - Eaux pluviales de ruissellement sur les voiries extérieures imperméabilisées
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le fonctionnement des installations sera à l'origine des déchets suivants : - Déchets d'eaux et boues très faiblement hydrocarburées (DD) en transit regroupement issues de la décantation des déchets admis, - Déchets de sables de curage et déchets de balayage (DND) en transit regroupement issus de l'aire de binotage, - Déchets produits issus de l'entretien des véhicules de la société - Déchets produits issus des activités administratives.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parcelles incluses dans le périmètre de la ZAC de la Prairie, pour un usage d'activités économiques, tel que prévu par le PLUi en vigueur.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les mesures envisagées par SARP Centre-Est Chambéry pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement et la santé humaine sont les suivantes :

Réduction :

- Mise en œuvre d'un ouvrage de collecte des eaux pluviales de toiture et de ruissellement sur les voiries pour limitation des consommations en eau potable. La mesure sera mise en œuvre au démarrage des installations,
- Prétraitement des eaux issues des opérations de lavage par ouvrage de décantation et par séparateur d'hydrocarbures avant rejet au réseau d'assainissement. La mesure sera mise en œuvre dès le démarrage des installations et suivie par le service assainissement du "Grand-Lac" avec lequel une convention sera signée. Le rejet correspondant fera l'objet d'une comptabilisation et d'un contrôle des paramètres pH, température et débit et d'un contrôle régulier des paramètres physico-chimiques requis (MES, DCO/DBO5, Hydrocarbures, métaux lourds, ...)
- Mise en œuvre d'un prétraitement des eaux pluviales de ruissellement sur les voiries extérieures imperméabilisées, avant stockage des eaux puis rejet par infiltration. En cas d'orage à caractère exceptionnel, une surverse sera réalisée vers le réseau pluvial desservant la ZAC. Ces mesures de gestion des eaux pluviales ont été établies en collaboration avec le service des eaux de la communauté d'agglomération "Grand Lac".

Evitement :

- Les installations de transit, regroupement de déchets hydrocarbonés ne généreront aucun rejet (fonctionnement en circuit fermé),
 - Les stockages de déchets dangereux se feront en contenants placés sur rétention.
-

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 7 : Carte de localisation des zones Natura 2000	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 8 : Document d'accompagnement	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom GOUESBET

Prénom Antoine

Qualité du signataire Président

A Chambéry

Fait le 2 8 / 0 6 / 2 0 2 3

Signature du (des) demandeur(s)

